

Vous allez prochainement recevoir ou avez déjà reçu votre cotation d'emploi de la NCCM via Workday. Nous savons également que eHR Together fermera ses portes le 31 octobre.

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, SUPPer vous conseille avant ces changements et par sécurité, de sauvegarder tous les éléments RH relatifs à votre situation actuelle.

En cas de contestation, toutes ces données pourront se révéler utiles.

A cet effet nous vous donnons, ci-après, quelques tuyaux pour récupérer de manière plus ou moins automatique les données que l'entreprise conserve sur vous.

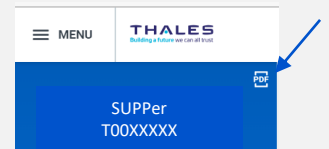
Attention : certains documents ne se trouvent pas (ou plus) forcément dans ces outils. Nous vous conseillons de collecter et conserver : votre contrat de travail et ses avenants, vos fiches de poste (si elles existent), vos fiches de paie, feuilles de position, etc ...

Extraire ses données de Workday

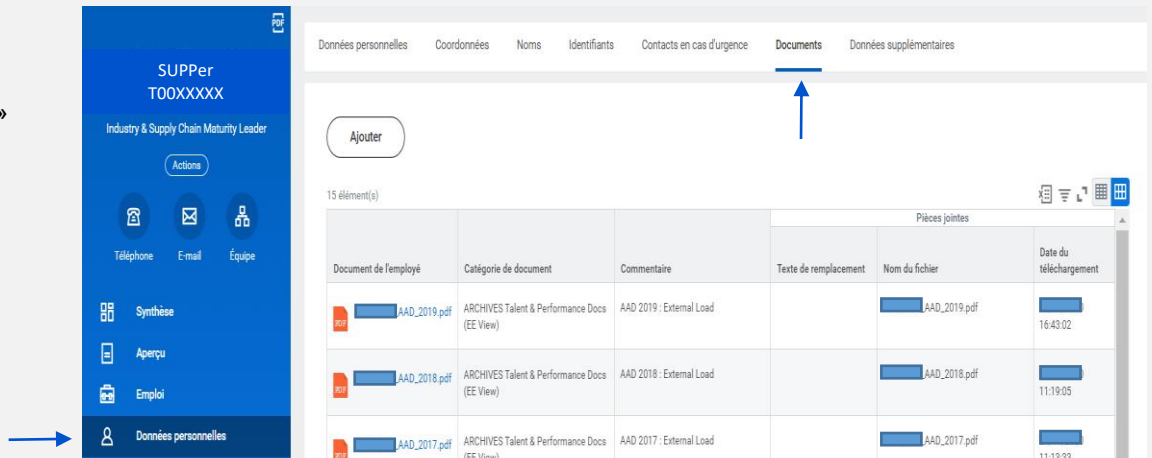
1) Cliquer sur le cryptogramme vous représentant (ou sur votre photo) en haut à droite



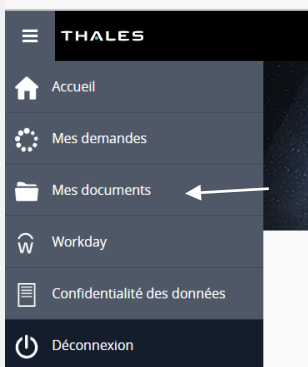
2) Dans la fenêtre (haut/gauche), cliquer sur PDF, puis imprimer. Vous retrouvez votre PDF dans les téléchargements



3) Choisir l'onglet « Données personnelles » puis l'onglet « Documents » et cliquer sur chacun des PDF



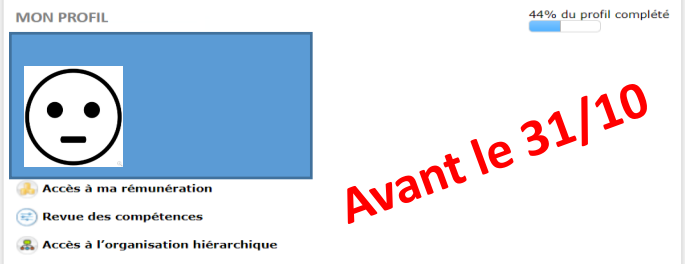
Extraire ses données de 4You



Allez chercher les documents en dépliant l'arborescence



Extraire ses données de e-HR Together



Fiche Individuelle - Vue d'ensemble

Cliquer pour imprimer la fiche (en paysage)



Données actuelles pour : [REDACTED]

Famille professionnelle : [REDACTED] Société : [REDACTED]

Fonction : [REDACTED] Domaine/Secteur : [REDACTED]

Niveau de responsabilité : [REDACTED] Global Business Unit : [REDACTED]


Convention Collective : [REDACTED] Unité : [REDACTED]

Date d'entrée dans le poste : [REDACTED] Site : [REDACTED]

Ancienneté Groupe : [REDACTED] Mobilité internationale : [REDACTED]

Nationalité : [REDACTED] Manager(s) : [REDACTED]

Généraliste RH : [REDACTED]


?

Historique de rémunération pour [REDACTED]

Rémunération annuelle cible								
Date d'effet	Salaire de base	% évolution	Rémunération variable cible		Rémunération totale cible	% évolution total	Objectifs économiques de l'année	Notification individuelle
			Taux	Montant				
01/01/2019	€							-
01/01/2020	€							
01/07/2021	€							
01/04/2022	€							
01/01/2023	€							

Rémunération variable payée													
Année de ref.	Salaire de base	Ratio de performance							Montant payé				
		Individuelle	Ambition 10	RSE	Locale	Groupe	Multiplificateur	Individuelle	Ambition 10	RSE	Locale	Groupe	Total
2018	€												
2019	€												
2020	€												
2021	€												
2022	€												

Imprimer la fiche (en paysage)

Extraire vos fiches de position / rem. variable

Et après ?

SUPPer va bientôt vous proposer une enquête pour élaborer un référentiel avant / après application de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie. L'intérêt de cette démarche est qu'elle sera faite par les salariés et pour les salariés.

Cette enquête est indispensable pour détecter d'éventuelles dérives collectives ou individuelles au passage de l'application de la NCCM.

Plus vous serez nombreux à y apporter votre contribution, plus ce référentiel sera puissant et pertinent.

Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous proposer d'y participer.

